

BULLETIN D'ADHÉSION « NaturAMAPorte »
Du 1er septembre 2024 au 31 août 2025 (1)

Je / nous soussigné(e)(s)



Nom
prénom :

Adresse :

CP ville :

Mobile : Fixe :

E-mail :

(1) Les nouvelles adhésions au 1^{er} mai 2024 n'ont pas à payer pour cette période

Déclare avoir pris connaissance de la Charte des AMAP et du règlement intérieur, Vous pouvez les consulter sur <http://www.naturamaporte.com/> ou les demander par mail à naturamaporte@yahoo.fr

M'engage à participer à la vie de l'association dont une fois par an à tenir une permanence lors des livraisons du vendredi entre 17h25 et 18h30 (par binôme)

Demande que NaturAMAPorte me réexpédie les mails qu'elle reçoit sur sa messagerie concernant le monde de l'agriculture, l'écologie, l'alimentation, le développement durable, la vie des Amaps, ...
Je peux à tout moment me désinscrire en le demandant par mail à naturamaporte@yahoo.fr

(En cas de demi-panier, l'adhésion est due par chacun des consom'acteurs).

Le montant de l'adhésion annuelle est de **6 euros** (dont 1€ Interamap) avec paiement par virement
AMAP FR76 1027 8394 0800 0208 7790 136 BIC CMCIFR2A

Vous pouvez également payer par chèque à l'ordre de **NaturAMAPorte**) et remettre votre chèque à un référent ou à un membre du bureau

Vous pouvez l'adresser par courrier à Mr Patrick Aubry 28 rue Géricault 49000 ANGERS

Le bulletin d'adhésion que vous venez de remplir est à éditer et à remettre à un référent ou à un membre du bureau mais vous pouvez également le renvoyer par retour de mail à naturamaporte@yahoo.fr

Fait à

le

Signature de l'adhérent :

